

56 - Congrès - Attribution de subventions 2^{ème} répartition au titre de l'année 2011

M. l'Adjoint GIRARD, Rapporteur : Dans le cadre de la deuxième tranche d'attribution de subventions, une association de droit privé et cinq organismes universitaires organisant des congrès ont sollicité la Ville.

Après prise en compte des critères d'attribution (nombre de nuitées, nombre de congressistes, pertinence, rayonnement, visites guidées Ville, autofinancement, subventions autres collectivités), il est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

Congrès privés :

- **1 500 € pour l'Assemblée Générale de Besançon 2011 (AGDB)** qui a pour objectif d'organiser, du 24 au 26 juin 2011, en partenariat avec l'Association Amicale des Etudiants en Pharmacie de Besançon (AAEPB), l'assemblée générale de l'Association Nationale des Etudiants en Pharmacie de France (ANEPF).

Fondée en 1968, l'ANEPF est représentée sur tout le territoire français par 24 associations locales d'étudiants en pharmacie (24 associations car 24 UFR de Pharmacie de France) et est forte de 33 000 étudiants. C'est une association apolitique, asyndicale et non confessionnelle. Ses principaux objectifs sont de promouvoir les étudiants auprès des instances universitaires, de soutenir les liens entre étudiants dans un but d'unité nationale, et de transmettre les actualités tant universitaires que professionnelles. Elle est tournée vers le monde car en relation perpétuelle avec des associations européennes, internationales. L'Association publie et distribue un journal d'étudiant bimestriel et 4 guides annuels.

L'assemblée générale de juin, qui accueillera entre 200 et 250 étudiants à l'UFR de pharmacie, sera organisée autour de conférences, ateliers, tables rondes et activités en région bisontine.

Congrès universitaires :

- **12 000 € pour le Sommet des étudiants**, organisé à Besançon à la Citadelle et à la Saline Royale d'Arc-et-Senans du 28 au 30 avril par le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) Bourgogne Franche-Comté dans le cadre du Sommet mondial des universités 2011.

Ce sommet des étudiants (50 pays représentés) a pour finalité d'adresser, conjointement au Sommet des Présidents et Recteurs, une déclaration (conclusions et préconisations), aux Chefs d'Etats du G8-G20 afin d'orienter leurs décisions politiques. Le G8 se réunira à Deauville en juin et le G20 à Cannes en novembre 2011.

Les étudiants, sélectionnés pour leur excellence, ont discuté sur les 3 thématiques suivantes :

- réseaux et coopérations
- dématérialisation, immatériel, numérique
- mobilité internationale des étudiants et des enseignants-chercheurs.

Le but de la déclaration 2011 est de témoigner de l'engagement des universités dans le développement durable et dans la société de la connaissance.

La subvention allouée se justifie par le caractère exceptionnel de ce rendez-vous mondial à Besançon et en Franche-Comté. Les dernières éditions ont eu lieu à Sapporo au Japon en 2008, à Turin en Italie en 2009 et à Vancouver au Canada en 2010. L'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Général accompagnent fortement cette rencontre.

80 participants (dont les 50 étudiants) ont assisté à ce sommet.

- **250 € pour le Département Chimie de l'IUT** qui organise avec l'Institut UTINAM et Air Experts Consultants (AEC-Ts) la 2^{ème} édition du colloque Tricoat - Finishair. Il aura lieu les 11 et 12 mai 2011. Il s'agit d'un colloque sur les traitements de surface par voie sèche, voie humide ou revêtements polymères.

2011 est l'année internationale de la chimie AIC et permet à Tricoat d'accueillir au sein de son organisation la Société Suisse des Traitements de Surface (SST). Représentée par des grandes entreprises de transport et de connectique mais aussi par de petites PME (horlogerie, lunetterie...), la Franche-Comté est la 3^{ème} région de France dans le traitement de surface.

Tricoat II - Finishair s'adresse aux professionnels des traitements de surface, aux donneurs d'ordre, aux enseignants et chercheurs, aux étudiants en licence professionnelle traitement de surface et gestion environnementale, en master formulation et traitements de surface. Il a pour objectif de répondre aux besoins régionaux et nationaux.

Les organisateurs attendent, à l'IUT, 80 à 120 participants provenant de la France et de la Suisse.

- **1 500 € pour le Centre de Linguistique Appliquée (CLA)** chargé d'organiser, les 25 et 26 mai 2011 à l'UFR SLHS, la 2^{ème} Rencontre Internationale des Centres Universitaires de Langues - Forum Mondial Heracles.

Le Forum Heracles (Hautes Etudes et Recherches pour les Apprentissages dans les Centres de Langues de l'Enseignement Supérieur) a été créé pour unir l'ensemble des groupements professionnels de centres universitaires de langues (170 sur les 5 continents). Il se donne pour objectifs de développer des synergies en formation des personnels enseignants et dirigeants, afin d'orienter la recherche vers l'élaboration de nouveaux dispositifs, des produits linguistiques adaptés à la diversification des demandes, des outils multi-supports, multi-média et multilingues performants.

Les journées des 25 et 26 mai seront consacrées à la Recherche, Formation et Services Linguistiques au cœur de la gouvernance des universités : nouveaux enjeux pour les centres de langue de l'enseignement supérieur. Elles sont organisées en marge du G8 et du G20 et s'inscrivent dans le volet consacré aux universités et à la vie étudiante.

Le CLA attend 200 participants de France et des 5 continents. Interviendront des Professeurs d'Universités, des Maîtres de conférences, des représentants de l'Education Nationale et du Ministère des Affaires Etrangères.

- **750 € pour le Centre de Recherche sur les Stratégies Economiques (CRESE)** de l'Université de Franche-Comté. Ce laboratoire organise, les 9 et 10 juin 2011 sur le site de la Bouloie, les Journées de l'Association Française de Sciences Economiques (AFSE) "Law and Economics".

L'AFSE a choisi cette année le CRESE pour sa renommée nationale en matière d'économie du droit. L'objectif de ces journées est de recueillir des propositions de communication, tant nationales qu'internationales, dans les domaines suivants : Analyse économique des comportements illégaux, de la résolution des litiges ; économie comportementale et droit ; économie de la responsabilité... Les 6 meilleures contributions seront éditées dans un numéro spécial de la revue internationale : Review of Law and Economics.

40 personnes sont attendues dont une vingtaine d'étrangers provenant d'Italie, Portugal, Allemagne et Autriche.

- 1 500 € versés à l'Université de Franche-Comté pour la Société Marcé Francophone qui organise conjointement avec l'Association Universitaire Franc-Comtoise de Recherche en Psychiatrie les 16 et 17 juin 2011 à la Chambre du Commerce et de l'Industrie, le 14^{ème} congrès annuel de la Société Marcé Francophone.

La Société Marcé Francophone a pour objectif de comprendre, prévenir et prendre en charge les troubles psychiques et relationnels liés à la puerpéralité et à ses répercutions en matière de petite enfance. Elle regroupe les professionnels de la santé et du médico-social des domaines de la périnatalité et de la petite enfance.

Ces deux journées de juin sont orientées sur «Devenir parent en situation de handicap : quels enjeux pour les bébés, les parents, les familles et les professionnels ?». En effet, la question de la parentalité et de la procréation dans les débats publics est encore rarement posée contrairement à la sexualité de la personne handicapée qui est elle de plus en plus discutée. Pour autant, les professionnels sont tout de même confrontés à cette demande de parentalité en situation de handicap. Ils auront donc pour objectif d'échanger sur leurs pratiques, leurs expériences et leurs interrogations.

Sont attendus 280 congressistes.

En cas d'accord, la somme totale, soit 17 500 € sera prélevée de la façon suivante :

- 16 000 € au chapitre 65.95/65731.89052 CS 30200 (congrès universitaires), qu'il conviendra d'abonder lors de la décision modificative n° 1 de l'exercice par un crédit complémentaire de 10 500 €, versés à l'Université de Franche-Comté soit :

- 1) 12 000 € pour le Sommet des étudiants
- 2) 250 € pour le Département Chimie de l'IUT
- 3) 1 500 € pour le Centre de Linguistique Appliquée (CLA)
- 4) 750 € pour le Centre de Recherche sur les Stratégies Economiques (CRESE)
- 5) 1 500 € pour la Société Marcé Francophone et l'Association Universitaire Franc-Comtoise de Recherche en Psychiatrie.

- 1 500 € au chapitre 65.95/6574.89052 CS 30200 (congrès privés) pour l'Assemblée Générale de Besançon 2011 (AGDB).

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution de ces subventions.

«M. Edouard SASSARD : Je vous pose une question concernant le tourisme en général. A la CAGB je vous avais posé la question du financement d'une étude à hauteur de 43 000 € réalisée par la CAGB sur l'accessibilité à la Citadelle. Je n'ai pas eu de réponse de votre part. Je ne sais pas si l'étude finalement a été réalisée ou pas. Est-ce qu'il y a eu des conclusions, première question.

Ma deuxième question concerne le petit train et l'évolution de ce dossier.

M. LE MAIRE : Concernant le petit train, je m'en suis inquiété. Normalement les scellés devaient être levés mais vous avez pu voir qu'il y a à nouveau des difficultés. J'ai donc demandé que d'autres sociétés nous fassent éventuellement des propositions. L'exploitant actuel demandait une subvention de 25 000 € pour le remettre en ordre. Nous considérons que nous n'avons pas à intervenir dans une affaire privée. Ce que je peux dire c'est que le petit train est indispensable et j'espère qu'on aura une solution cette année. Pour votre première question, je passe la parole à Jean-Claude ROY.

M. Jean-Claude ROY : Le cahier des charges de cette étude a été élaboré à la fois par les services Transport du Grand Besançon et les services de la Ville de Besançon, c'est une coproduction. L'appel d'offres a été lancé, le bureau d'études retenu est un cabinet d'études suisse, C.Y.T.E.C. pour ne pas le nommer. L'étude va démarrer, elle durera six mois, six mois de travail et de propositions qui nous seront faites et seront examinées dans les commissions correspondantes. A l'issue de cette période de travail de six mois, on aura les conclusions qui nous permettront de faire des choix».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, se prononce favorablement sur cette attribution de subventions.

M. LE MAIRE, Mme SCHIRRER et M. DEVESA n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 13 mai 2011.